A remarquer que le groupe d'âge de 16 à moins de 21 ans montre un taux de criminalité beaucoup plus élevé que le groupe juvénile (7 à 16 ans) ou le groupe total des jeunes personnes (de 7 ans à moins de 21 ans). En ces dernières années, le taux de ce groupe a continué d'augmenter, atteignant par 100,000, en 1939, 686 condamnations de plus que le taux des juvéniles et 434 de plus que le taux des jeunes personnes.

20.—Condamnations des juvéniles pour offenses majeures et des adultes âgés de 16 à 21 ans pour offenses indictables, par groupe d'âge, et taux par 100,000 de population du même âge, années terminées le 30 sept. 1911, 1921, 1931 et 1937-39

Année	Condamna- tions de personnes de 7 à moins de 16 ans (juvéniles)	Condamna- tions de personnes de 16 à moins de 21 ans	Condamna- tions glo- bales des personnes	Taux par 100,000 âmes			
			de 7 à moins de 21 ans	7 à moins de 16 ans	16 à moins de 21 ans	7 à moins de 21 ans	
1911	1,439	1,640	3,079	111	238	155	
1921	3,247	3,288	6,535	192	419	264	
1931	5,311	6,453	11,764	271	630	394	
1937	5,224	7,503	12,727	265	708	419	
1938	5,055	8,492	13,547	263	786	452	
1939	5,018	10,480	15,498	264	950	516	

Offenses majeures.—A remarquer, d'après le tableau 21, que le vol et recel, le cambriolage et les autres offenses contre la propriété sont les accusations les plus fréquentes; en 1939, 93 p.c. des offenses majeures sont de cette nature.

21.—Jeunes délinquants condamnés pour offenses majeures, par offense, années terminées le 30 septembre 1932-39

Offense	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Meurtre	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
Homicide non prémédité	"	1	"	**	1	"	"	"
Viol, connaissance charnelle et in-	5	8	15	8	10	8	5	17
ceste	34	28	24	29	31	32	41	54
Assaut indécent	68	16	36	60	24	31	32	26
Assaut grave et blessures	104	139	115	98	102	83	68	66
Assaut simple	17	50	31	48	30	27	30	21
Obstruction de voies ferrées	4	5	6	5	5	5	8	6
Autres offenses contre la personne.	914	957	1,071	1.022	1,015	1,204	1,110	1,189
Effraction et vol	13	15	1	9	4	18	12	18
Vol.	3.093	3.155	3,094	3,548	3.094	3,128	3,043	2,916
Vol et recel	9	9	20	14	12	14	19	10
Abus de confiance et fraude	19	24	28	13	15	10	10	11
Incendie	676	637	776	599	539	565	602	578
Autres offenses contre la propriété.	0.0					(=(=,=)	100	
Faux et écriture et faux monnayage	11	4	11	12	11	10	9	13
Immoralité	85	72	73	35	52	48	45	36 57
Autres offenses	44	24	52	14	25	41	21	57
WRITES OILCHOES								
Totaux	5,096	5,144	5,353	5,514	4,970	5,224	5,055	5,018

Récidivisme.—Le nombre de jeunes délinquants qui ont précédemment paru devant une cour a généralement augmenté, mais il y a des différences assez grandes entre chaque année la période pour laquelle des données sont disponibles. Comme le montre le tableau 22, plus d'un quart (28·42 p.c.) des juvéniles condamnés pour offenses majeures en 1939 avaient été précédemment trouvés coupables, comparativement à moins d'un quart des condamnés pour offenses semblables en 1929 (23·27 p.c.)